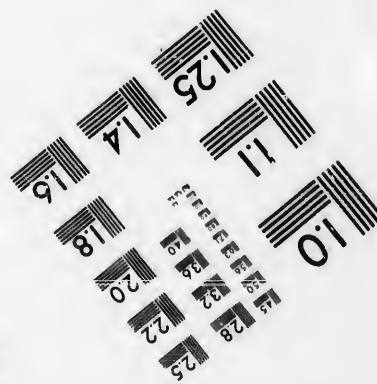
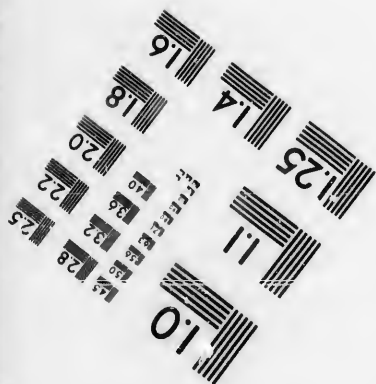
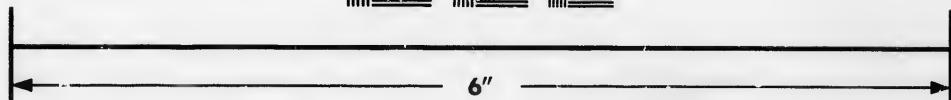
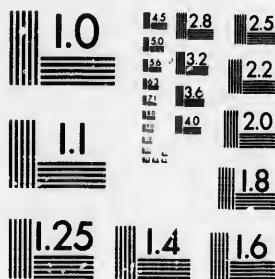


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

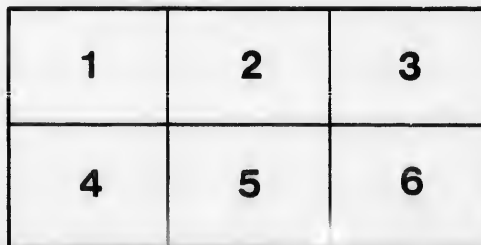
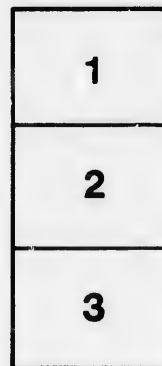
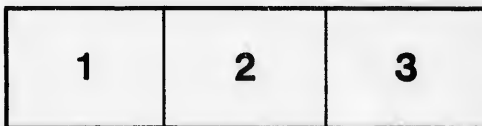
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

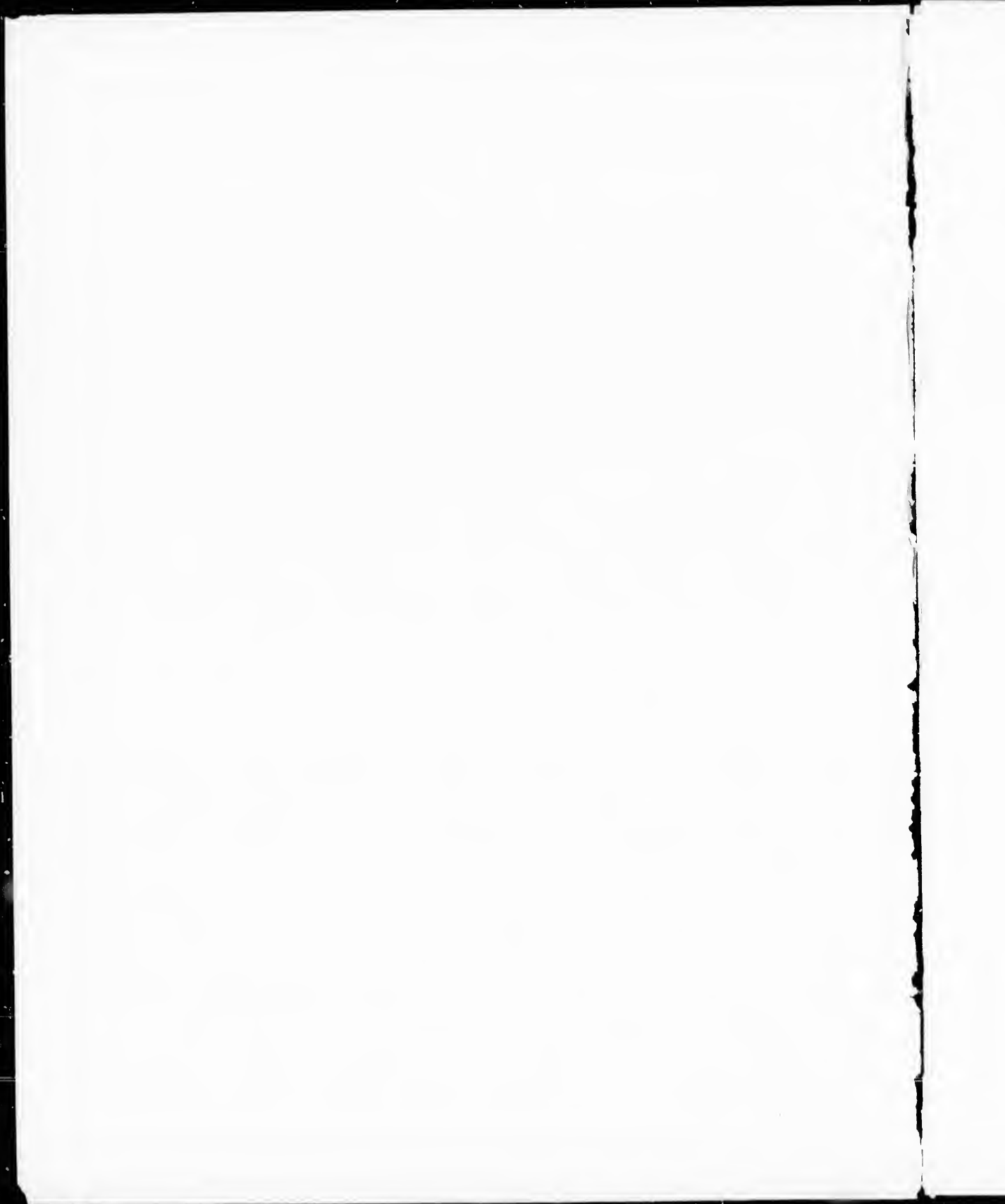
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

71

LETTRE PASTORALE
DE
MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUÉBEC

À L'OCCASION DE SON RETOUR DU CONCILE
ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.

QUÉBEC, 10 MAI, 1870.



LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUÉBEC

À L'OCCASION DE SON RETOUR DU CONCILE
ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.

CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique,
Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.,

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous
les Fidèles de Notre Archidiocèse, Salut et Bénédiction en Notre-
Seigneur.*

En nous retrouvant au milieu de vous, Nos-Très-Chers-Frères, le sentiment qui prédomine en notre cœur, et que nous tenons aussi à exprimer avant tout, c'est celui d'une vive et tendre reconnaissance envers la Divine Bonté pour toutes les grâces qu'elle a daigné nous accorder, durant le long pèlerinage que nous venons d'accomplir.

Il nous a été donné en effet d'assister au grand Concile Œcuménique du Vatican : à cette réunion solennelle de tous les premiers Pasteurs de l'Eglise, sous le regard et la haute présidence du Pasteur des pasteurs, du Successeur de Pierre, du Vicaire de Jésus-Christ !...

Quelle assemblée, Nos-Très-Chers-Frères, que celle de ces huit-cents Evêques, accourus, à la voix de leur Chef, du Septentrion, du Midi, de l'Orient, de l'Occident et de tous les points de la terre, au centre de la Catholicité, à la Ville Eternelle !...

Quel spectacle, vraiment digne de l'admiration des anges et des hommes, que celui de tous ces Princes de l'Église, parés de leurs habits sacrés, rangés dans un ordre admirable, suivant les degrés de la hiérarchie sainte, dans l'immense et resplendissante chapelle du bras droit de l'incomparable basilique de Saint Pierre,—ayant à leur tête, dans toute la majesté de sa sublime dignité et de son autorité suprême, le Pontife-Roi, le grand et glorieux Pie IX, qu'ils entourent de leur amour et de leur plus profonde vénération,—Lui apportant et Lui présentant le tribut de respect, de soumission et de piété filiale des deux-cent-cinquante millions de chrétiens du monde entier, qui le reconnaissent pour leur commun Père, et dont ils sont les pasteurs et les interprètes fidèles :—n'ayant tous, entre eux, et avec le Saint Père, qu'un cœur et qu'une âme,—préoccupés comme Lui, et traitant avec Lui des grands intérêts de la vérité, de la justice, de la religion et du salut des nations, et offrant ainsi, dans cette ineffable union de leurs pensées, de leur dessein et de leur action, à tout homme capable de comprendre, une démonstration sensible, vivante et immortelle de la merveilleuse unité de l'Église de Dieu !.....

Quel honneur donc pour nous, et quel bonheur d'avoir été appelé, non seulement à contempler ce grand spectacle, mais de plus à prendre part à cette auguste assemblée ; à en faire partie, et à travailler, suivant la mesure de nos forces, de concert avec nos frères dans l'Épiscopat, à l'œuvre éminente et vraiment divine qu'elle se propose d'accomplir pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le salut de son peuple !..... Et cette faveur, pourrions-nous sans ingratitude la méconnaître aujourd'hui, et nous dispenser de vous inviter à vous joindre à nous, pour en rendre de dignes actions de grâces au Seigneur ?.....

Car c'est comme votre Archevêque que nous avons été appelé à ce Concile ; c'est à cause de vous que Dieu nous a fait la grâce d'y assister ; c'est en notre qualité de premier pasteur de vos âmes que nous avons dû y prendre part ; et c'est aussi dans l'intérêt du salut de vos âmes que nous y avons travaillé..... Il vous revient donc à vous-mêmes quelque chose de notre bonheur, et, pour cette raison, n'est-il pas bien juste que vous partagiez notre reconnaissance, et que vous nous aidiez à nous acquitter de ce devoir, comme il convient, et comme nous vous en supplions.

A cette première grâce, qui nous est commune avec tous les Pères du Concile, le Seigneur, dans son infinie bonté, a daigné en ajouter une autre, toute spéciale pour nous : malgré les fatigues d'un long voyage, malgré la faiblesse extrême de notre constitution et l'épuisement de notre pauvre tempérament, malgré l'insalubrité, pour nous, du climat de Rome, il n'a pas permis que nous ayons succombé : il nous a soutenu ; il nous a conservé et ramené dans notre chère patrie, avec l'espérance dans le cœur de pouvoir faire encore quelque chose pour son service et pour le vôtre..... Oh ! que nous lui sommes reconnaissant pour cette dernière grâce, et que nous nous sentons pressé de l'en remercier !..... Mais nous avons l'intime conviction que c'est à vos ferventes prières qu'elle nous a été accordée, et que c'est à vous, après Dieu, que nous en sommes redevable. Vous avez donc droit à notre très-sincère reconnaissance, vous aussi, Nos-Très-Chers-Frères, et nous sommes vraiment heureux de pouvoir vous en offrir ici la plus vive expression.

Il est vrai que l'état de notre santé ne nous a pas permis de rester jusqu'à la fin du Concile, comme nous l'aurions bien désiré, et que ça été le sujet d'un grand chagrin pour nous d'être obligé de nous en éloigner ainsi avant le temps. Mais nous avons dû nous en consoler, par la considération que c'était la sainte volonté de Dieu, qui ne nous jugeait pas digne de partager plus longtemps les travaux apostoliques de cette vénérable assemblée et d'en voir le glorieux couronnement ; et, disons-le en toute simplicité, notre peine a été aussi grandement adoucie, d'abord par l'espoir de voir finir enfin nos longues souffrances ; puis par la pensée de la joie que nous aurions de vous revoir ; et enfin par le désir de vous apporter plutôt la Bénédiction du Saint Père.

Cette haute Bénédiction, à laquelle vous attachez comme nous, un si grand prix, — le dimanche qui a précédé notre départ de Rome, nous étions à genoux aux pieds de Sa Sainteté, pour la lui demander. Le Saint Père aime d'un amour tout particulier ses enfants du Canada. Il connaît leur esprit de foi et de piété, leur amour pour la Sainte Eglise et pour sa personne sacrée. Vous lui avez donné tout récemment encore une preuve éclatante de ces pieux et nobles sentiments, en lui envoyant, comme vous l'avez fait, vos fils bien-aimés, ces courageux enfants, qui ont volé avec tant d'allégresse à son secours ; qui ont laissé partout sur leur passage un si beau souvenir de leur bonne conduite ; qui forment aujourd'hui dans sa petite armée le corps si dis-

tingué et si vaillant des Zouaves Canadiens : généreux et héroïques jeunes gens, qui brûlent tous du désir de verser leur sang pour la défense de la sainte cause. Ce désir de leur cœur, digne de leur foi et de leur vaillance, nous pouvons le proclamer, et nous sommes heureux de le faire ici, puisque nous les avons entendus nous-mêmes l'exprimer plus d'une fois. Ces soldats sans reproches donc, qui, par leur parfaite discipline et par l'exemple de leur piété, font tant d'honneur tout à la fois à leur religion, à leur patrie et à leurs familles, et qui, par toutes ces belles qualités, ont su conquérir la haute estime de leurs chefs militaires : ces zouaves canadiens enfin, sont aussi devenus l'objet d'une affection toute spéciale de la part du Saint Pontife ; et, on le comprend sans peine, cette affection paternelle doit s'étendre naturellement à leurs parents qui les ont envoyés, et à tous leurs concitoyens...

Aussi est-ce avec toutes les marques d'une tendre affection, et avec effusion de cœur que le Très-Saint Père, se levant, se tenant debout, a prononcé cette Bénédiction apostolique qu'il nous a chargé de vous apporter et de vous donner en son nom, comme nous entendons vous la donner aussi aujourd'hui, et par les présentes :

Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus Sancti descendat super te, et super omnes fideles tuos ; super Clerum ac populum tuum ; super seminarium tuum, atque super universitatem et omnia collegia tua ; super communitates et omnes domos institutionesque religiosas tuas, ac tandem super omnes parentes ac familias eorum ; et maneat semper. Amen.

“ Que la Bénédiction du Dieu Tout-puissant, du Père, et du Fils, “ et du Saint-Esprit, descende sur vous et sur tous vos fidèles : sur votre “ Clergé et sur votre peuple ; sur votre séminaire, sur votre université “ et sur tous vos collèges ; sur vos communautés, sur toutes vos maisons “ et vos institutions religieuses ; sur tous les parents et sur leurs “ familles : et qu'elle y demeure à jamais. Ainsi soit-il.”

Telle est donc la bénédiction que le Saint Père vous a donnée avec tant d'amour, et que nous avons le bonheur de vous apporter aujourd'hui de sa part. C'est la bénédiction de Dieu même, qu'il a droit de donner à ses enfants, comme Vicaire de Jésus-Christ. Fasse le ciel que nous ne nous en rendions jamais indignes, afin qu'elle demeure ainsi éternellement sur nous, selon sa prière et le vœu paternel de son cœur...

Maintenant, Nos-Très-Chers-Frères, en demandant notre congé au Saint Père, et en obtenant la permission de nous en revenir, nous avons compris que nous n'étions pas dispensé de l'obligation de continuer de coopérer, autant qu'il dépend de nous, à l'œuvre du Concile.

Dans l'histoire des Conciles il y a un fait évident, qu'il est bon de vous signaler ici ; c'est l'action prépondérante de la prière. Sans doute que les considérations et les plus mûres délibérations y tiennent une place éminente, et il faut bien qu'il en soit ainsi ; car l'assistance promise du Saint-Esprit ne dispense pas du travail, et ne demande pas l'abdication de la science et de la raison : au contraire, elle suppose toutes ces choses et les requiert ; et c'est vraiment dans les Conciles que ces deux grandes choses, nous voulons dire la science et la raison, se manifestent avec plus de fécondité et de bonheur. Car la science y est toujours dirigée par la foi ; et la raison toujours humblement soumise à l'autorité divine, qui l'éclaire et la préserve de tout également ; mais il n'est pas moins vrai de dire que le Concile est avant tout une œuvre de prière.

“ Si le Seigneur ne bâtit la maison, ” dit le Prophète, “ c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent. ” “ Si le Seigneur ne protège pas la cité, c'est en vain que veillent ceux qui la gardent. ” (*Ps.* 126).

L'édifice auquel le Concile Œcuménique du Vatican travaille en ce moment, c'est le temple saint de la vérité et de la justice, qui a besoin du divin architecte : la ville qu'il garde, c'est la cité de Dieu, qui ne saurait se défendre, si le Seigneur ne la protège.

Il est vrai que Jésus-Christ a promis d'être tous les jours avec son Eglise, jusqu'à la consommation des siècles, afin de la défendre contre toutes les attaques de l'enfer et de la préserver à jamais de toute erreur ; et ses promesses sont immuables ; elles ne sauraient manquer d'avoir leurs effets ; mais la certitude d'obtenir l'assistance divine ne dispense pas l'Eglise de la nécessité de l'implorer ; pas plus que l'assurance donnée aux justes et aux pécheurs de ne jamais manquer de la grâce suffisante ne les dispense de l'obligation de recourir à la prière et à la vertu des sacrements, qui sont les moyens ordinaires pour obtenir cette grâce avec plus d'abondance et d'efficacité.

Les pasteurs de l'Eglise, assemblés en Concile, ne laissent pas d'être des hommes faibles par eux-mêmes, et incertains dans leurs pensées. C'est à la grâce de Dieu qu'il appartient d'éclairer leur intel-

ligence, et d'élever leurs pensées, leurs paroles et leurs jugements à la hauteur des vérités immuables et éternelles qu'ils doivent reconnaître et proclamer. Or c'est la prière qui est appelée à opérer ce miracle ; et c'est ce qu'il est aisé de comprendre, lorsque l'on fait attention à la manière dont le Concile du Vatican met la prière à la tête de toutes ses délibérations.

Voyez en effet tous ces Evêques actuellement rassemblés dans ce Concile. Avant de faire l'office de juges et de docteurs dans la foi, ils commencent par accomplir le saint devoir de la prière. Ces ministres du Seigneur, ces successeurs des apôtres ont pourtant passé leur vie dans l'étude des choses de Dieu ; ce sont des hommes d'une haute intelligence et de travail, des docteurs profonds, pour lesquels les sciences sacrées n'ont plus de secrets, et auxquels nulle science humaine n'est étrangère ; et cependant, en entrant dans le Concile, ils se souviennent qu'ils ont besoin de prier, et qu'ils doivent avant tout être des hommes de prière.

Après avoir dit chacun en particulier leur messe le matin, tous assistent encore, dans l'attitude du plus grand recueillement, au Saint Sacrifice par où commence chaque Congrégation. Là, ils implorent les lumières du Saint-Esprit ; là, ils prient pour l'Eglise Universelle, afin que Dieu l'exalte et lui donne la paix ; ils prient pour le Souverain Pontife, le Père commun des pasteurs et des fidèles, afin que le Seigneur le protège et le soutienne dans la sublime mission qu'il lui a confiée de gouverner l'Eglise entière, et que toutes les bénédictions qu'il donne aux enfants de Dieu se fortifient de toutes celles qu'il en reçoit ; ils prient pour leur chère patrie, qu'ils n'ont pas cessé d'aimer, en se dévouant d'une manière toute particulière au service de Dieu et de son Eglise ; ils prient enfin, avec une ardeur toute spéciale, pour leur peuple, dont ils se trouvent séparés pour un temps ; pour cette portion du troupeau de Jésus-Christ confiée à leur sollicitude, et dont ils doivent rendre compte un jour au Souverain Pasteur des âmes.

Où, Nos-Très-Chers-Frères, les fidèles de leurs diocèses sont toujours présents à leurs pensées et à leurs prières, et encore bien plus qu'ailleurs, là, à Rome et au Concile, où ils ont la sainte mission de s'occuper de leur salut d'une façon plus haute. Vous étiez donc là avec nous, Nos-Frères-Bien-Aimés ; oui, vous étiez là, dans notre esprit et dans notre cœur, à tous les instants du jour ; mais surtout au Saint-Sacrifice de la messe, que nous offrons tous les matins pour vous, et

lorsque, réuni au nom de Jésus-Christ dans les Congrégations générales, avec les autres Pères du Concile et le Saint Pontife, nous joignons nos prières aux leurs. Et Dieu sait avec quelle ferveur nous le supplions d'être lui-même votre pasteur, d'avoir pitié de vous, de vous protéger, de vous préserver de tout mal, de vous conserver dans sa grâce et son amour....

Que ne vous est-il donné, Nos-Très-Chers-Frères, d'assister à ce spectacle de la prière des Pasteurs de toute l'Église réunis en Concile ! Oh ! que vous seriez touchés et édifiés ! C'est là que vous seriez convaincus que Jésus-Christ est vraiment au milieu d'eux, selon sa promesse, et que leur prière est bien cette prière de son Église universelle à laquelle il ne peut rien refuser. C'est là enfin que vous comprendriez le rôle de la prière dans le Concile ; que tout s'y fait certainement sous l'invocation et l'inspiration de l'Esprit de Dieu, et enfin, combien cette sainte assemblée est différente des assemblées politiques ou populaires qui n'ont d'autre guide que l'esprit de l'homme, et ne sont, hélas trop souvent, que le théâtre des passions humaines.

Mais c'est surtout lorsque le Souverain Pontife préside lui-même aux séances du Concile que la prière s'élève à une grandeur capable de frapper les moins attentifs, et de toucher les plus indifférents. Que n'avons-nous le temps de vous exposer, comme il conviendrait et de manière à édifier votre piété, ces supplications solennelles des grandes réunions du Concile ; ces litanies touchantes où les Evêques, appelés à définir la foi, implorent avec tant de ferveur l'intercession des saints qui l'ont défendue au prix de leur sang, honorée par leur science, glorifiée par l'héroïsme de leurs vertus ; ces invocations si fréquentes et si ardentes à l'Esprit-Saint, source de toute vérité, de toute charité, de toute lumière et de toute force, de toute paix et de toute justice ; auteur de toute grâce et de tout don parfait....

Mais il est surtout une prière dont l'accent et les paroles nous ont particulièrement ému. Laissez-nous vous le redire ici. Nous l'entendions pour la première fois au jour à jamais mémorable où s'ouvrait le Concile du Vatican, sous l'invocation de Marie Immaculée. Elle était prononcée par le Saint-Père lui-même. Sa voix forte et pénétrante retentit encore dans nos oreilles ; et nous aurons toujours devant les yeux l'attitude profondément religieuse qu'il avait en la récitant. On a l'idée du recueillement dans la prière, quand on a vu

le Saint-Pontife Pie IX, priant dans le Concile Œcuménique du Vatican, en union avec tous les Evêques du monde, au nom de l'Eglise entière....

Il disait donc, et tout le concile répétait avec lui : " Nous voici
 " Seigneur, Esprit-Saint, nous voici : il est vrai que le nombre et la
 " grandeur de nos péchés devraient nous retenir loin de vous ; mais
 " c'est en votre nom et à votre appel que nous sommes rassemblés,
 " Venez à nous ; soyez avec nous, et daignez vous répandre dans nos
 " cœurs. Inspirez nos actes ; guidez nos démarches ; éclairez toute
 " notre conduite ; afin que, aidés par votre divine assistance, nous
 " puissions en toutes choses nous rendre agréables à vos yeux. Soyez
 " seul l'inspirateur et l'auteur de nos jugements, à vous qui, seul avec
 " le Père, et le Fils, possédez un nom glorieux. Ne souffrez pas que
 " nous soyons des perturbateurs de la paix, ô vous qui aimez la
 " souveraineté éternelle. Puissions-nous ne pas nous laisser égarer par
 " l'ignorance, détourner par les influences humaines ; corrompre par
 " par l'intérêt ou par des considérations de personnes ; mais unissez-
 " nous efficacement par le don de votre grâce toute seule, afin que
 " nous soyons un avec vous, et que rien ne nous fasse dévier de ce qui
 " est vrai. Ainsi unis en votre nom, nous garderons exactement et
 " de tout point la justice avec la modération qu'inspire la charité.
 " Qu'ici bas nos jugements ne diffèrent en rien des vôtres, afin que
 " plus tard, pour le bien que nous aurons fait avec le secours de votre
 " grâce, nous obtenions les récompenses éternelles. Ainsi soit-il."

Quelle sublime et sainte prière. Nos Très-Chers-Frères : Comme tout ce que peuvent désirer et demander à Dieu les Pères d'un Concile Œcuménique, y est contenu, et s'y trouve admirablement exprimé !... Vous le voyez ; c'est donc sur la grâce de Dieu avant tout que le Concile entend s'appuyer... C'est donc sur l'assistance du Saint-Esprit, qu'il implore avec tant de ferveur et de confiance, qu'il compte et qu'il se repose... C'est donc cette assistance divine, assistance promise et assurée par ses prières, qui donnera à ses décisions et à tous ses décrets leur autorité, leur force et leur infaillibilité... Oui, ses jugements et ses décrets seront ainsi véritablement les jugements et les arrêts du Saint-Esprit : et, en les proclamant pour l'instruction et le salut du monde, les Pères du Concile Œcuménique du Vatican pourront dire, comme les Apôtres dans le premier Concile de Jérusalem : " Le Saint-Esprit a jugé avec nous ; et nous avons jugé avec Lui."

De ce que nous venons de dire de la prière dans le Saint Concile, il suit, Nos-Très-Chers-Frères, 1^o que, bien que nous ne puissions plus prendre part à ses délibérations, comme nous avons eu le bonheur de le faire durant notre séjour à Rome, il nous est cependant encore possible de l'assister dans ses travaux, et dans l'accomplissement de son œuvre de régénération, en priant à cette intention : 2^o que, n'ayant pas cessé d'en faire partie, et d'être compté parmi ses membres, par la permission que nous avons obtenue de nous en éloigner, c'est encore un devoir pour nous de nous tenir unis d'esprit et de cœur à ceux de nos collègues qui y sont restés présents, et de joindre sans cesse nos prières aux leurs, afin d'implorer avec eux, et pour eux, les lumières et l'assistance de l'Esprit-Saint... C'est aussi ce que nous n'avons pas manqué de faire depuis que, à notre grand regret, nous nous sommes vu obligé de nous séparer d'eux : et ce que nous avons devant Dieu la ferme résolution de faire, avec toute la ferveur dont nous sommes capable, jusqu'à la fin de ce grand Concile...

De là il suit encore, Nos-Très-Chers-Frères, que vous pouvez vous associer vous-mêmes aux Pères du Concile, et avoir part à leur œuvre, en priant avec nous pour eux. La piété vous en fait certainement un devoir. C'est ce que nous nous sommes proposé avant tout de vous faire bien comprendre, en vous adressant cette lettre, et c'est aussi par là que nous voulons la terminer.

N'est-ce pas pour vous en effet, Nos-Très-Chers-Frères, comme pour tous vos frères dans la foi dispersés dans le monde, que le Concile Œcuménique du Vatican a été convoqué ? N'est-ce pas de vous et de votre bien spirituel que s'occupent les Pères du Concile ?... N'est-ce pas dans la vue de vos plus chers intérêts qu'ils travaillent, en s'appliquant comme ils font, à rechercher les remèdes aux maux qui affligent le monde, tourmentent les sociétés modernes, et ne peuvent manquer de causer la perte éternelle d'une infinité d'âmes ? N'est-ce pas vous et vos enfants qu'ils veulent préserver de ce malheur, en vous prévenant contre tant d'erreurs et de vices, qui menacent le repos et le bonheur des familles, aussi bien que la paix et le salut des nations ?..... Ils ont donc bien droit à votre reconnaissance, à votre concours et à votre pieuse coopération, et par conséquent à l'assistance de vos plus ferventes prières.

Continuez donc de prier pour le Saint Concile, Nos-Très-Chers-Frères, car nous avons la confiance que vous avez déjà commencé de

prier dans cette intention, et que vous n'avez pas cessé de le faire depuis le jour où nous vous l'avons recommandé avant notre départ pour la Ville Éternelle. Oui, priez pour le Concile et priez beaucoup ; priez pour les Pères du Concile qui de leur côté prient et travaillent pour vous ; priez tous les jours, le matin et le soir ; priez surtout lorsque vous avez le bonheur d'assister au Saint Sacrifice de la messe, ou de vous approcher des Sacraments. En priant de la sorte pour les Pères du Concile, vous priez pour l'Église, votre mère, dont ils sont les pasteurs, et qu'ils représentent dans le Concile Œcuménique ; vous priez pour la cause de Dieu, qu'ils défendent, pour le salut du monde et pour le vôtre ; vous aurez une part aux mérites de leur œuvre ; vous montrerez enfin que vous êtes de vrais enfants de l'Église, et par là même des enfants de Dieu, dignes de ses bénédictions, dans le temps et dans l'éternité : bénédictions de Dieu, dont vous avez un gage assuré dans celle du Saint Père, qui est son Vicaire sur la terre, cette bénédiction que nous venons de vous annoncer, qu'il nous a chargé de vous apporter, et que nous vous donnons aujourd'hui en son nom : bénédiction de Dieu, que nous vous souhaitons et que nous appelons nous-mêmes de tout notre cœur, sur vous, sur vos enfants, et sur tout ce que vous avez de plus cher au monde. Ainsi soit-il.

Enfin, Nos-Très-Chers-Frères, permettez-nous de vous demander un souvenir tout particulier pour cet archidiocèse, et pour nous-même, dans ces prières que vous ferez pour le Concile et pour l'Église, — pour cet archidiocèse, qui doit être cher à vous et à nous, et qui nous est certainement très cher à nous ; pour nous-même, puisque, malgré notre indignité, il a plu au Seigneur de le confier à notre sollicitude et de nous établir le pasteur de vos âmes... Ce que nous souhaitons pour nous-même, ce n'est ni la santé, ni la longue vie ; il importe peu, à vous et à nous, que nous ayons une bonne santé et que nous vivions longtemps ; mais ce qui nous importe infiniment à nous, et ce que nous désirons et demandons aussi par-dessus tout, c'est de bien vivre, et de faire un saint usage, pour le service du Seigneur et pour votre bien, du peu de santé, et du petit nombre d'années de vie qu'il lui plaira de nous accorder encore. C'est donc là la grâce que nous vous conjurons de demander pour nous, au nom de cette charité qui doit unir le troupeau fidèle à son Pasteur, et qui nous unit certainement à vous dans le cœur de Jésus.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publié au prône des messes paroissiales, dans toutes les Eglises ou chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses de notre archidiocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, en notre Archevêché, sous notre seing, le sceau de notre archidiocèse, et le contre-seing de notre secrétaire, le dixième jour du mois de Mai, de l'an de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-dix.



✠ C.-F. ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

CHARLES BAILLARGEON, P^{TR}E.,
Secrétaire.

